

**DISCOURS DE MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET
DES TRANSPORTS A L'OCCASION
DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA REUNION ANNUELLE DU
GROUPE FOCAL « AFRIQUE DE
L'OUEST » DE L'ASSOCIATION DES
FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER
AFRICAINS (AFERA)**

Bamako, le 20 juillet 2009

- **Monsieur le Président de la Commission des Travaux Publics, des Transports et de l'Habitat ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et financiers ;**
- **Monsieur le Représentant de la CONFED ,**
- **Madame et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Routière ;**
- **Messieurs les Directeurs des Services centraux ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**
- **Honorables Invités ;**

Je voudrais tout d'abord, vous remercier d'avoir accepté de rehausser de votre présence la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui, à savoir la tenue de la réunion annuelle du Groupe focal « Afrique de l'Ouest » de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains (AFERA).

A tous nos frères venus des pays amis, je souhaite, au nom du Président de la République du Mali, son Excellence Amadou Toumani TOURE, au nom du Gouvernement et à mon nom propre la bienvenue sur cette terre africaine du Mali. Qu'ils se sentent chez eux ; AW BISSIMILA !

- **Mesdames, Messieurs,**

En Afrique, et singulièrement en Afrique subsaharienne, la création des Fonds d'Entretien Routier de seconde génération participe des reformes

intervenues dans le secteur des transports et vise à mettre en place un mécanisme de financement pérenne et suffisant de l'entretien routier. La constitution des ressources du Fonds se fonde essentiellement sur la commercialisation du service de la route. En d'autres termes l'utilisateur paie pour le service que lui rend la route et contribue ainsi à son entretien ; ce qui en soit constitue une forme dynamique de partenariat pour la préservation de l'important patrimoine routier de nos Etats respectifs. Le fondement de ce partenariat est incontestablement l'intérêt partagé des parties prenantes. C'est pourquoi les pouvoirs publics, les usagers et nos partenaires au développement, qui nous accompagnent dans la mise en œuvre de nos projets routiers, sont particulièrement regardants sur la gestion des ressources collectées qui ne devraient aller qu'à la route et rien qu'à la route.

De façon générale, les besoins en entretien courant et périodique ne sont pas en adéquation avec les ressources disponibles qui sont le plus souvent insuffisantes et difficiles à mobiliser. A cela s'ajoute, dans le contexte actuel de crise généralisée, la stagnation, voire la réduction sensible des ressources extérieures qui ont contribué jusque là au financement de nos nouvelles routes. Face à cette situation, il nous revient de mieux gérer le peu de ressources collectées en faveur de l'entretien routier et surtout de mettre en œuvre des actions d'envergure de nature à protéger le patrimoine routier existant et à lui assurer une plus grande durabilité. Cela s'insère parfaitement dans le Programme de Développement Economique et Social du Président de la République, car sans une bonne route, l'on peut difficilement envisager un développement économique, social et culturel d'une société.

■ Mesdames, Messieurs,

L'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains est un grand forum du donner et du recevoir ; autrement dit un grand espace d'échange d'expérience et de bonnes pratiques. Elle est, en Afrique, une des rares associations du genre, regroupant en son sein des pays francophones, anglophones et lusophones ; ce qui constitue en soit un avantage pour la recherche de solutions à nos problèmes communs.

C'est pourquoi, mon Département, qui a en charge la gestion du patrimoine routier, attend avec beaucoup d'intérêts les recommandations qui seront issues de vos assises. Les thèmes qui sont soumis à votre réflexion, entre autres, qu'il s'agisse de l'évolution des FER vers les FER de 2^{ème} génération, de l'audit technique des travaux d'entretien routier et surtout de la problématique de la surcharge des véhicules, sont d'un intérêt largement partagé parmi nous.

Dans ce sens la mise en œuvre du contrôle de la charge à l'essieu, en application de la feuille de route issue de la réunion des Ministres en charge des infrastructures et du transport terrestre des pays de l'UEMOA et du Ghana tenue à Ouagadougou le 23 avril 2009, s'avère indispensable pour tous nos Etats.

En effet, si le pesage n'est pas forcément une source de recettes nouvelles pour l'entretien routier, son application effective et rigoureuse engendre des économies substantielles sur les besoins d'entretien, donc nous fait gagner

des ressources qui pourraient être utilisées pour le renforcement ou l'extension du réseau existant.

- **Mesdames et Messieurs,**
- **Honorables Invités,**

C'est le lieu ici de remercier nos partenaires techniques et financiers qui nous ont toujours apporté l'expertise technique et l'appui financier nécessaires à la mise en œuvre de nos programmes routiers en vue de promouvoir le développement économique de nos Etats.

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouverte la deuxième réunion annuelle du groupe focal « Afrique de l'Ouest » de l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains.

Je vous remercie de votre attention.